

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

N° d'imprimé : F001379380

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle volontaire complet

DATE DU CONTRÔLE

19/06/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

5470

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S076F221

 RAISON SOCIAL :
 S.N.C.T.A.

ADRESSE : 161 RUE DU GENERALE DE GAULLE

 76770 LE HOULME
 02.35.75.01.01

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 076F1258

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation Date C.I. Date 1ere circulation

GG-071-HV

13-05-2022

13-05-2022

Genre

Marque

Type

VP

FIAT

M10FATVP237V

N° de série dans la série du type

Energie

ZFAEFAC41NX075336

EL

Kilométrage au compteur

Désignation commerciale

27449

500

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

SAS GUIGARD

ADRESSE : 277 RUE KERPOND

56855 CAUDAN CEDEX

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

 Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié
Document(s) présenté(s)
 Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un
 commissaire-priseur ou un huissier de justice

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Frein de service						
Déséquilibre		7			9	
Force	271		291	179		164
Force roue/roue	271		291	179		164
Taux			65			
Frein de stat.						
Force	185					168
Taux			25			
Pesée du véhicule		806	1384		578	
Suspension						
Efficacité	65		60	56		51
Dissymétrie		8			9	
Dérive	+0.3					
Feux de croisement	-1.6					-0.8

Le présent procès-verbal résulte d'un contrôle technique dit **volontaire** qui ne peut être assimilé au contrôle technique obligatoire prévu par le Code de la route.

En cas de contrôle administratif et/ou de cession du véhicule, le contrôle technique volontaire ne pourra permettre de justifier la réalisation des obligations imposées par le Code de la route.

